



**Conseil de sécurité**

Distr.  
GENERALE

S/22707  
14 juin 1991  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

**RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL RELATIF AUX POUVOIRS  
DU REPRESENTANT ADJOINT DE L'UNION DES REPUBLIQUES  
SOCIALISTES SOVIETIQUES AU CONSEIL DE SECURITE**

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent de l'Union des Républiques socialistes soviétiques auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre, datée du 13 juin 1991, indiquant que M. Vasilij S. Sidorov a été nommé représentant adjoint de l'URSS au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

-----